

16.04.2020 - 10:00 Uhr

Les polices suisses lancent aujourd'hui la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries " Et vous ? Vous auriez dit oui ? " sur le thème de la sextorsion



Berne (ots) -

Les polices suisses et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) unissent leurs forces avec Anibis.ch pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin d'éviter les dangers liés à cette escroquerie aux conséquences parfois dramatiques.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC, ont débuté une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet, ceci avec le soutien d'Anibis.ch, la plateforme la plus importante d'annonces gratuites en Suisse romande. Dans ce cadre, trois clips vidéo d'environ une minute chacun, consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules, ont été diffusés dans les médias de même que sur les réseaux sociaux et ont été relayés sur tous les canaux de communication d'Anibis.ch. Cette campagne nationale de prévention se poursuit cette année avec le lancement le 16 avril 2020 d'une première partie de campagne sur le thème de la sextorsion. Deux autres parties de campagne lui feront suite dans le courant de l'année avec pour sujet de nouvelles escroqueries sur internet. En lien avec la campagne nationale de prévention, diverses autres actions de sensibilisation seront entreprises en parallèle dans les cantons, telles que la diffusion de matériel visuel, la publication d'articles sur des sites internet ou des conférences.

" Et vous ? Vous auriez dit oui ? " Cette campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme d'escroquerie virtuelle dans laquelle des criminels exercent du chantage sur des personnes à partir de photos ou de vidéos les montrant nues ou en train d'accomplir des actes sexuels (masturbation). En cette crise actuelle liée à la pandémie du COVID-19, les gens sont plus souvent chez eux. Ils ont davantage de temps et de vie privée, et aussi l'envie de se changer les idées. Toutefois, il ne faudrait pas que ce besoin d'évasion les mette dans une situation encore plus difficile. L'objectif de l'histoire de Léo et de ses déboires avec le personnage fictif d'Anna est de transmettre les quatre conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors de l'utilisation d'internet afin de minimiser le risque d'être victime d'un cyberescroc :

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
- Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels (passeport, permis de conduire, etc.).
- Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes.
- Ne versez jamais d'acomptes sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Si autant de victimes paient les sommes réclamées, c'est sans doute parce qu'elles éprouvent de la honte de s'être adonnées à de la pornographie et qu'elles prennent ainsi peur face à de telles menaces. Elles décident alors de conserver le silence et de ne pas signaler ces demandes de rançon. Néanmoins, il arrive régulièrement que le matériel compromettant soit publié, même si la victime a cédé au chantage, ou que de nouveaux paiements de sa part soient exigés. Cependant, en continuant de verser des rançons, elles encouragent ce mode opératoire et l'on estime pour cette raison que le nombre d'escroqueries de ce type devrait augmenter à l'avenir.

Contact:

Polices du concordat Romandie, Berne et Tessin :
Of. Sp. Olivia Cutruzzolà, rempl. chef Conférence Information et Prévention:

olivia.cutruzzola@vd.ch
079 808 50 13.

Medieninhalte



« Et vous ? Vous auriez dit oui ? ». Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweiz. Kriminalprävention / Prévention Suisse de la Criminalité/SKPPSC"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100846087> abgerufen werden.